



REFUS DE REINTEGRER

Mardi 16 février vers 17h00 lors de la remontée des promenades de la cour de gauche, une personne détenue souhaitant son transfert sur un autre établissement a décidé de ne pas réintégrer sa cellule en se réfugiant au niveau du toit de la guérite de surveillance.

Après plusieurs négociations qui ne trouveront pas d'issue positive, l'intervention de l'ERIS de RENNES sera demandée afin de mettre fin à l'incident.

L'opération se terminera vers 21h00.

La remontée de la personne détenue s'effectuera dans le calme jusqu' à son placement au quartier disciplinaire.

Le bureau local **Force Ouvrière** présent lors de cet incident félicite l'ensemble des personnels du CP LORIENT/PLOEMEUR, l'ERIS de RENNES et les pompiers qui se sont investis avec dévouement et professionnalisme pour mettre fin à cet incident.

Le bureau local **Force Ouvrière** exige une sanction maximale de quartier disciplinaire et le transfert de la personne détenue très loin de son lieu de villégiature souhaité.

Le bureau local **Force Ouvrière** demande que du concertina soit posé dès que possible au niveau de la guérite de surveillance des promenades.

Le bureau local **FO**

le 17 février 2021